III

LE SECOND LIVRE DE PROPERCE

PAR J.-P. BOUCHER
Chargé d'enseignement à la Faculté de Lyon

A propos de : *Sex. Propertii Elegiarum liber secundus*, edidit P. J. ENK : Leyde, Sijthoff, 1962 ; 2 vol., 127 et 8 phot., 482 p., 58,90 florins.

En 1911 paraissait une thèse de doctorat de Leyde, *Ad Propertii carmina commentarius criticus*, à laquelle P. Lejay consacrait deux pages du *Journal des Savants* (1916, p. 215-216) : depuis ce premier travail, le regretté P. J. Enk, en plus de ses ouvrages de littérature latine et de ses éditions de Plaute et de Grattius, n'a cessé pendant plus de cinquante ans de suivre minutieusement toutes les études consacrées à Properce. Les deux présents volumes donnent à la magistrale édition de la *Monobiblos*, parue en 1946 chez Brill, la suite que M. Marouzeau, dans son compte-rendu (*R. É. L.*, 1947, p. 412-414), souhaitait voir paraître : les prolégomènes que le savant hollandais avait mis en tête de cette édition du premier livre sont aujourd'hui une sorte de manuel des études propertiennes, en particulier à cause de la bibliographie qu'ils contiennent ; le riche volume de commentaire a fourni un résumé de l'interprétation des élégies et un abondant matériel de travail. Les mêmes principes ont présidé à l'édition du livre II : en soixante pages de prolégomènes, l'auteur, toujours averti des derniers travaux, traite un certain nombre de questions (amour et caractère de Properce, rapports avec Horace, avec Tibulle, justification de l'orthographe de l'édition, etc.) et complète sa précédente bibliographie : on trouvera là des ajouts pour la période antérieure à 1946 et la liste des travaux depuis cette date (p. 46-68). Le premier volume de cette édition comprend ensuite le texte et la reproduction photographique de sept pages des principaux manuscrits (N, F, L, P, D, V, Vo), enfin une photographie du rocher près du Sipyle qui figure Niobé. Le second volume — fort de 482 pages — présente le commentaire : à une époque où fleurissent les morceaux choisis et où les petites notes en bas de page, les commentaires raccourcis sont l'habitude, on témoignera son admiration pour l'homme, pour l'éditeur et pour le pays qui ont eu le courage de consacrer à un poète difficile tous les efforts nécessaires. C'est ici un instrument de travail qui fournit les textes invoqués et ne se contente

pas de références. La présentation matérielle (reliure, papier, impression) est à la hauteur de ce travail monumental et admirable, et l'on souhaiterait pouvoir lire beaucoup d'auteurs latins dans de si beaux volumes. Un regret, toutefois : l'éditeur a oublié l'apostrophe d'Ovide « Musa per undenos emodulanda pedes » et l'on voit malheureusement bien des pages commencer sur un pentamètre séparé de son hexamètre ; dans une pareille édition, si soucieuse de belle typographie, on souffre de ce petit manquement à l'esprit élégiaque qui considérait le distique comme une unité de sens et une unité d'art.

Le texte que présente P. J. Enk se recommande d'une collation nouvelle de tous les manuscrits utilisés dans l'apparat critique. Cet apparat, très riche, est en accord avec l'ensemble de l'édition : plus qu'une justification du texte proposé, c'est un instrument de travail qui fournit aux propertiens présents et futurs le moyen de poursuivre l'œuvre inachevée qu'est l'édition des *Élégies*. On saura gré à l'éditeur de tous les matériaux qu'il a divulgués, d'autant qu'il a poussé la rigueur de la méthode et l'effort d'information jusqu'à rapporter à chaque fois toutes les conjectures éparpillées dans tant d'ouvrages : cet effort semble bien utile lorsque l'on s'aperçoit que telle conjecture a été proposée séparément trois fois en cinquante ans, et quoi de plus démonstratif pour le critique que d'assister aux réflexions de cinq siècles de philologie devant un texte difficile?

Le texte proposé est classique : on ne trouvera pas ici d'hypothèse miraculeuse ou révolutionnaire pour expliquer systématiquement toutes les difficultés ; mais l'effort pour présenter le texte conformément à l'ensemble de la tradition manuscrite a incité l'auteur à avancer dans la seule voie qui depuis la Renaissance ait fait progresser les études propertiennes : une critique textuelle méthodique et exigeante, s'attardant à chaque détail et essayant de comprendre avant de corriger. L'apparat critique est encore de type négatif : c'est-à-dire que l'on lit parfois des conjectures que n'accompagne aucun texte de manuscrit ou des leçons de manuscrits secondaires sans le texte des manuscrits principaux ; l'emploi du sigle O, avec trois valeurs différentes pour le livre II et désignant tous les manuscrits principaux, sauf ceux qui sont expressément mentionnés (exemple : 14, 29 *uenies* O : *ueniat* Vo... mais Vo est habituellement compris dans le groupe O), est peut-être un peu lourd pour le lecteur qui fréquente Properce occasionnellement ; dans une édition savante, destinée plus aux réflexions des futurs éditeurs de Properce qu'aux lectures des étudiants, c'est un gain de place qui a permis d'introduire d'autres renseignements. Il serait peut-être plus commode de lire en italique tout ce qui n'est pas dans les manuscrits : cela aurait l'avantage de montrer la part conjecturale du texte actuellement reçu, de mettre en évidence la médiocrité de la tradition

textuelle, le droit et le devoir qu'ont les éditeurs de chercher à corriger le texte actuel et de montrer l'importance du travail déjà fait en rendant hommage aux propertiens d'autrefois. Ainsi il n'est pas sans intérêt que tout lecteur de Properce sache que *nox* (II, 29, 42) est une correction d'humaniste pour un impossible *non* que donne toute la tradition manuscrite : un pareil exemple permet de voir quelle est la confiance que l'on doit accorder à la tradition dans les cas difficiles ; un exemple analogue est fourni par II, 29, 39, où l'impossible *nostra* a été corrigé en *dextra* par les humanistes italiens. L'éditeur n'a utilisé que deux fois l'italique : pour II, 1, 5 *uidi*, leçon des Itali (c'est-à-dire, en fait, conjecture d'humaniste), et II, 32, 35 *etiam* (conjecture personnelle de l'éditeur retrouvée par Barber). Ce n'est pas absolument cohérent avec le reste, puisque d'autres conjectures des Itali ou de modernes sont introduites sans discrimination dans le texte : comme ce gros Properce n'est point fait pour les lectures cursives, mais pour le travail des spécialistes, cela n'a pas une très grande importance.

On peut noter que P. J. Enk a un certain penchant pour les lectures des Itali et ceci est la caractéristique d'une tendance. Ainsi, en II, 1, 5, l'auteur substitue au *cogis* de la tradition, qu'il dénonce avec raison comme une variante et une répétition de *Cois*, *uidi* fourni par ς et emprunté au vers 7. Cette correction est raisonnable en ce qu'elle fournit un sens correct, mais elle est peu vraisemblable, car elle crée une répétition sans intérêt, alors que l'élégiaque ne fait que des répétitions volontaires et expressives. De même, en II, 34, 1 *amori* O, *amico* ς, P. J. Enk choisit la lecture des Itali suivant sa tendance à simplifier Properce : le sens fourni est très convenable, mais c'est la *lectio facilior*, puisque *amico* correspond à ce que Properce a effectivement fait — il a confié sa maîtresse à un ami ; deux objections se présentent : la faute *Amori* pour *amico* n'est pas expliquée ; la substitution d'un tour demi-abstrait et plus difficile (*Amori*) à un tour concret et simple (*amico*) est peu vraisemblable. Ici encore la leçon des Itali représente un effort pour simplifier le texte par des moyens raisonnables : est-ce toujours la bonne méthode pour un Properce? Ce parti est agréable pour le lecteur, à qui il fournit un texte aisément compréhensible, mais cette tentative est-elle fidèle à l'esprit de Properce? N'a-t-il pas été pour une part le champion d'un art difficile? Pour notre part, nous préférons la *lectio difficilior Amori* défendue par D. R. Shackleton Bailey, d'autant plus que le remplacement d'*amicos* par *amores*, au vers 5, par les mêmes Itali est visiblement une correction concomitante destinée à éviter la répétition *amico/amicos* en fin de vers. En II, 32, 23, P. J. Enk publie avec la croix :

Nuper enim de te nostras † me laedit † *ad aures*.

Cette condamnation d'un non-sens se double du refus d'accepter la leçon des Itali *peruenit ad aures*, et ce refus nous paraît justifié, car la fin de vers *peruenit ad aures* est une sorte de tic métrique d'Ovide que la *Concordance* de Deferrari, Barry, Mac Guire signale sept fois. La leçon des Itali est ici particulièrement intéressante parce qu'elle permet de définir un point important ; les leçons des Itali ne sont pas des variantes tirées de manuscrits intéressants et aujourd'hui perdus, mais des corrections faites par des humanistes avec un grand sens de la langue, du bon sens et beaucoup de souvenirs classiques ; ce sont donc des régularisations intelligentes de fautes plus ou moins criantes, ce qui ne veut malheureusement pas dire qu'elles soient des corrections justes. Elles fournissent un texte lisible, mais on peut leur reprocher de masquer la faute. Si l'on ne doit pas oublier ces idées des propertiens du xv^e^ siècle, on doit d'abord tenir compte du texte de la tradition et de ses grosses fautes. Ainsi l'on voit avec plaisir l'éditeur adopter en II, 32, 6 la conjecture de Jortin *Lanuuium*, que M. Schuster, trop respectueux du texte traditionnel, n'avait même pas mentionnée dans son apparat critique, mais tout lecteur de Properce doit se souvenir que le distique 5-6 se présente ainsi dans le meilleur témoin N :

curua te herculeum deportantes sed abitur
appia cur tociens te uia dicit anum.

Si l'on oublie trop les fautes de la tradition, on risque de se montrer trop tolérant pour les réparations à peu de frais. Ainsi nous ne croyons pas à la correction des Itali pour II, 2, 11, qui rétablissent la régularité par l'adjonction d'un simple « et » : il doit exister là une faute grave qui a contaminé tout le premier hémistiche. Depuis que les humanistes italiens se sont mis à réfléchir sur le texte des élégies, combien de fautes simples ont été corrigées ! Ce sont les plus difficiles à déceler et à amender qui demeurent.

Certains détails de l'édition n'emportent pas la conviction. Par exemple, l'interprétation de II, 3, 46 : est-il admissible que la proposition consécutive (*ut moriar*) précède sa principale? Malgré les explications les plus diverses, II, 3, 22 est incompréhensible : ne vaudrait-il pas mieux l'éditer avec la croix? En II, 10, 11, les exemples qu'apporte le savant éditeur montrent que *ex humili* ne s'emploie au neutre qu'appuyé sur un autre groupe neutre à l'accusatif (*ad summum, in sublime, ad fastigia, ad imperium*) ; peut-on en tirer une justification pour le texte proposé? En II, 32, 47, l'éditeur adopte la conjecture de Heinsius *Sabinas* pour *Sabinos* (O), afin d'éviter une répétition de sens avec *Tatios*. La raison est médiocre : il faut tenir compte de la recherche d'une certaine ampleur expressive et de la valeur d'expression par-

ticulière aux noms propres. La faute *Latinos* (O) pour *Latinas*, au vers 61, n'est pas un argument en faveur de *Sabinas* : c'est en souvenir de l'accusatif masculin de 47 que le masculin *Latinos* s'est introduit en 61 ; la faute de 61 interdit donc la correction en 47.

Depuis l'édition de Scaliger, le problème des transpositions se pose à tout éditeur du deuxième livre : si les bouleversements de Scaliger, que rien n'autorise, n'ont plus d'adeptes, certains philologues du siècle précédent et du nôtre ont beaucoup recouru à ce type de correction pour rendre faciles et logiques les développements de Properce. On ne peut dire que P. J. Enk en abuse, puisque pour tout le livre II il en utilise dix (4, 9-10 après 14 ; 6, 25-26 après 22 ; 6, 41-42 après 7 ; 17, 13-14 après 16 ; 18, 29-30 après 32 ; 22, 11-12 après 2 ; 28, 33-34 après 2 ; 28, 39-40 après 41-42 ; 32, 7-10 après 16 ; 34, 47-50 après 54). L'éditeur, s'il introduit de nouvelles transpositions par rapport à son *Commentarius Criticus*, a renoncé à un certain nombre d'autres (3, 31/29 ; 9, 13-14 avant 11-12 ; 18, 11-12 avant 9-10 ; 26, 11-12 après 18 ; 26, 31-32 après 34 ; 32, 7-10 + 1-6 + 11 s. ; 34, 61 s.) et surtout à la reconstruction de II, 30 à la manière de Scaliger. Ce renoncement aux tranpositions à longue distance et aux transpositions multiples est très important. Dans le § 2 de ses prolégomènes, P. J. Enk démontre l'existence de ce type de faute en rappelant que le Leidensis Vossianus 117 porte II, 1, 11-12 avant 9 et II, 3, 32/34/35/36/33/37 (cf. septième photographie) ; le mécanisme de la transposition est expliqué à partir de l'exemple du Parisinus 7989, où les vers II, 20, 25-26, omis par le copiste, ont été rajoutés en marge. Mais il est une autre conclusion que l'on doit tirer de ces faits : sur la dizaine de manuscrits qui sont bien connus, le savant hollandais ne trouve à citer que deux exemples de ce type de faute, deux pour la copie de plus de quarante mille vers, soit une transposition pour vingt mille vers. Une telle constatation est inquiétante pour ceux qui voudraient multiplier les transpositions : il s'agit d'une faute rare et, si l'on veut bien admettre qu'il a pu exister un copiste particulièrement négligent, assisté d'un réviseur aussi négligent, il paraît difficile qu'il y ait eu plus de quelques fautes de ce type dans les quatre mille vers des élégies, quand on n'en peut citer actuellement que deux dans toute la tradition manuscrite entre le Neapolitanus et les Itali. On pourrait d'ailleurs rendre compte de la rareté de ce genre d'erreur en rappelant que dans de nombreux manuscrits les initiales de vers écrites détachées et souvent avant le reste de la page servaient de moyen de contrôle pour l'exactitude du nombre et de l'ordre des vers.

Dans son commentaire à l'élégie 30 (t. II, p. 380), P. J. Enk indique nettement les termes actuels du problème : « Anno 1911 in Commentario Critico transpositis aliquot uersibus carmen bene cohaerens feci.

Nunc tamen cum putem transpositiones uersuum tum modo adhibendas esse si causas, cur uersus transpositi sint, intellegere possimus..., in textu constituendo cautius agam. » Le fait qu'un développement devienne régulier, naturel, logique (à notre point de vue de moderne) n'est pas un argument suffisant pour modifier l'ordre des manuscrits : on cherche à rendre Properce coulant et aisé ; est-ce lui être fidèle? A-t-il voulu écrire de façon coulante et régulière?

La majorité des propertiens d'aujourd'hui pense qu'il faut laisser à l'élégiaque la responsabilité de ses choix littéraires : sa variété — il n'y a pas un type unique de composition —, ses incohérences qui correspondent à un type de sensibilité et à des idées artistiques ; il faut éviter de confondre le goût du lecteur moderne avec la réalité littéraire. L'évolution de P. J. Enk du *Commentarius Criticus* à cette édition est conforme à celle des études propertiennes : on ne veut plus fabriquer à tout prix un Properce néo-classique ou un autre Ovide, mais respecter la volonté d'art difficile qui est souvent celle du *Callimachus Romanus*.

Si l'on n'accepte pas toujours les solutions que propose P. J. Enk (plusieurs de ses transpositions ne paraissent pas nécessaires), l'on ne peut se dispenser de les étudier et de témoigner son respect à une grande œuvre face à laquelle devra prendre position tout éditeur de Properce.

IV

L'ÉVOLUTION DE LA PEINTURE ROMAINE

PAR RAYMOND CHEVALLIER

A propos de M. BORDA, *La pittura romana* (Coll. « Le grandi civiltà pittoriche ») : Milan, Società Editrice Libraria, 1960, in-4°, 430 p., plus de 300 ill., 13.000 lires.

La peinture romaine est essentiellement une peinture de parois, notamment dans l'habitation privée ; c'est là un des aspects les plus originaux de la civilisation latine.

L'auteur distinguera donc les deux composantes fondamentales de la décoration : les *systèmes décoratifs* qui forment le cadre des parois et les *tableaux*, substitut dans le monde romain des tableaux de cheva-